

**Copie certifiée
conforme**

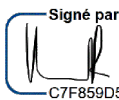
Comptes annuels

Période du 01/09/2023 au 31/08/2024

SAS MAZARS HAUTS DE FRANCE

22 Rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

APE : 6920Z -
Siret : 32663720400040

Signé par :

C7F859D552474E1...



MAZARS HAUTS DE France

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
22 Denis Papin

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél : 03 20 47 27 00

Fax : 03 20 67 53 40

Courriel :

Web :

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2024	Net 31/08/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	1 390 623		1 390 623	1 390 623
Autres immobilisations incorporelles	10		10	10
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	91 403	85 740	5 663	6 550
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 482 036	85 740	1 396 296	1 397 183
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	59 594		59 594	92 334
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 944 733	410 171	1 534 562	1 901 298
Autres créances	2 996 476		2 996 476	2 070 267
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 739		6 739	2 260
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 007 542	410 171	4 597 371	4 066 160
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 489 578	495 911	5 993 667	5 463 343
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2024	31/08/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	300 960	300 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 464 465	1 464 465
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 096	30 096
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	48 845	46 781
Report à nouveau	-330 000	-315 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	776 789	534 763
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 291 156	2 062 066
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	792 144	477 120
Dettes fiscales et sociales	749 052	770 326
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	47	327 946
Produits constatés d'avance (1)	2 161 268	1 825 886
TOTAL DETTES	3 702 511	3 401 277
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 993 667	5 463 343
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 702 511	3 401 277
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2024	31/08/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	7 623 117	6 464 559
Chiffre d'affaires net	7 623 117	6 464 559
Dont à l'exportation	21 490	11 257
Production stockée	-32 740	-125 371
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	393 118	528 522
Autres produits	750	12
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 984 245	6 867 722
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	4 947 103	4 064 431
Impôts, taxes et versements assimilés	68 486	83 093
Salaires et traitements	1 326 008	1 358 412
Charges sociales	371 893	419 320
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	887	1 825
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	331 372	318 594
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	31 091	81 654
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 076 842	6 327 330
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	907 404	540 392
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	119 679	172 556
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	119 679	172 556
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 193	1 546
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 193	1 546
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	117 486	171 010
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 024 890	711 402

Compte de résultat (suite)

	31/08/2024	31/08/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	600	72
Sur opérations en capital	8 000	6 825
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	8 600	6 897
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	664	6 961
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	664	6 961
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 936	-64
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	256 036	176 575
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	8 112 524	7 047 175
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 335 735	6 512 411
BENEFICE OU PERTE	776 789	534 763
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAZARS HAUTS DE FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 5 993 667 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 776 789 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/11/2024.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Contrat de Centralisation de trésorerie :

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste « Autres créances » en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste « Autres dettes » en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 août 2024, ce solde s'élève à 2 766 025 euros et est donc inclus dans le poste « Autres créances ».

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les travaux en-cours incluent les prestations de service rendues en non encore facturées.

L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de service rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,4 %
- Taux de croissance des salaires : 2,32 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 18 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH-TF 16-18)

AGE ET MODALITE DE DEPART A LA RETRAITE : L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2024 est de 65 ans (identique à 2023). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 390 623			1 390 623
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10			10
Immobilisations incorporelles	1 390 633			1 390 633
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 146			5 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	96 424		10 167	86 257
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	101 570		10 167	91 403
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 492 203		10 167	1 482 036

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2024
Éléments achetés	1 390 623
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 390 623

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 146			5 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 874	887	10 167	80 594
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	95 020	887	10 167	85 740
ACTIF IMMOBILISE	95 020	887	10 167	85 740

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 941 209 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	4 941 209	4 941 209	
Créances Clients et Comptes rattachés	1 944 733	1 944 733	
Autres	2 996 476	2 996 476	
Total	4 941 209	4 941 209	

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AAR INTRA GROUPE	56 284
ETAT AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	6 500
Total	62 784

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 410 171 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Dépréciations créances clients	410 171
TOTAL	410 171

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 960,00 euros décomposé en 300 960 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 960	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300 960	1,00

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA MAZARS 92075 LA DEFENSE CEDEX	99,99	300 952,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 08/01/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-315 000
Résultat de l'exercice précédent	534 763
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	219 763
Affectations aux réserves	2 064
Distributions	547 699
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-330 000
Total des affectations	219 763

Une assemblée générale ordinaire décide, au 05/07/2024, de distribuer aux associés 330 000€, au titre d'un acompte sur dividendes.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2024
Capital	300 960				300 960
Primes d'émission	1 464 465				1 464 465
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	30 096				30 096
Réserves générales	46 781	2 064			48 845
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	-315 000	-15 000	-315 000	-315 000	-330 000
Résultat de l'exercice	534 763	-534 763	776 789		776 789
Dividendes		547 699			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	2 062 066		461 789	-315 000	2 291 156

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 702 511 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	134	134		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	792 144	792 144		
Dettes fiscales et sociales	748 919	748 919		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	47	47		
Produits constatés d'avance	2 161 268	2 161 268		
Total	3 702 511	3 702 511		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	134			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP HORS GROUPE	768 984
FOURNISSEURS FNP INTRA GROUPE	23 160
DETTES PROV. POUR CP HORS ASSOC. CAR	24 646
DETTES PROV. POUR INTERESS. HORS AS	50 313
DETTES PROV. PRIMES REM. VARIABLE H	33 888
CHARGES SOCIALES/CP - HORS ASSOC. C	12 323
CHARGES SOCIALES/PRIMES/REM. VARIAB	5 611
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER -	22 460
TAXE D APPRENTISSAGE	965
FORM. PROF. FONGECIF	225
C.E.T. (CFE+CVAE)	11 879
Total	954 454

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	2 161 268		
Total	2 161 268		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	7 097 669	20 924	7 118 593
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	503 957	566	504 523
TOTAL	7 601 627	21 490	7 623 117

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	664	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		600
Autres produits		8 000
TOTAL	664	8 600

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Par décision unanime des associés en date du 09 décembre 2024, les associés ont décidé de modifier la dénomination de la société qui est désormais FORVIS MAZARS HAUTS DE FRANCE. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 49 personnes dont 19 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	49	
Ouvriers		
Total	49	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 30 000 euros

Les engagements de retraite sont relatifs aux régimes d'indemnités de départ à la retraite et à certains régimes de retraite complémentaires et correspondent à des régimes à prestations définies. Le calcul des engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite est établi selon la "méthode rétrospective d'unités de crédit projetées". L'évaluation tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés le cas échéant d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux d'actualisation de duration cohérente avec celle de l'engagement,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur dans les pays concernés.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.



Expertise-Comptable et Audit

Société par actions simplifiée au capital de 45.734,71 €
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

Siège social : 75 Boulevard Haussmann - 75008 Paris
Tel : 01.74.00.10.10 – contact@gerec.eu - Site web : www.gerec.eu
RCS PARIS 712 024 140

FORVIS MAZARS HAUTS DE FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 300.960 €

22 rue Denis Papin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
SIREN : 326 637 204 – APE 69.20Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2024

A l'Assemblée générale de la société FORVIS MAZARS HAUTS DE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **FORVIS MAZARS HAUTS DE FRANCE** relatifs à l'exercice clos le **31 août 2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes « *Règles et méthodes comptables* » et « *Notes sur le compte de résultat* » de l'annexe aux comptes présentent la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et l'estimation des travaux en-cours. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et de l'estimation des travaux en cours. Nous nous sommes assurés que la note « *Règles et méthodes comptables* » de l'annexe aux comptes fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures

d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 10 décembre 2024

Pour GEREK SAS,

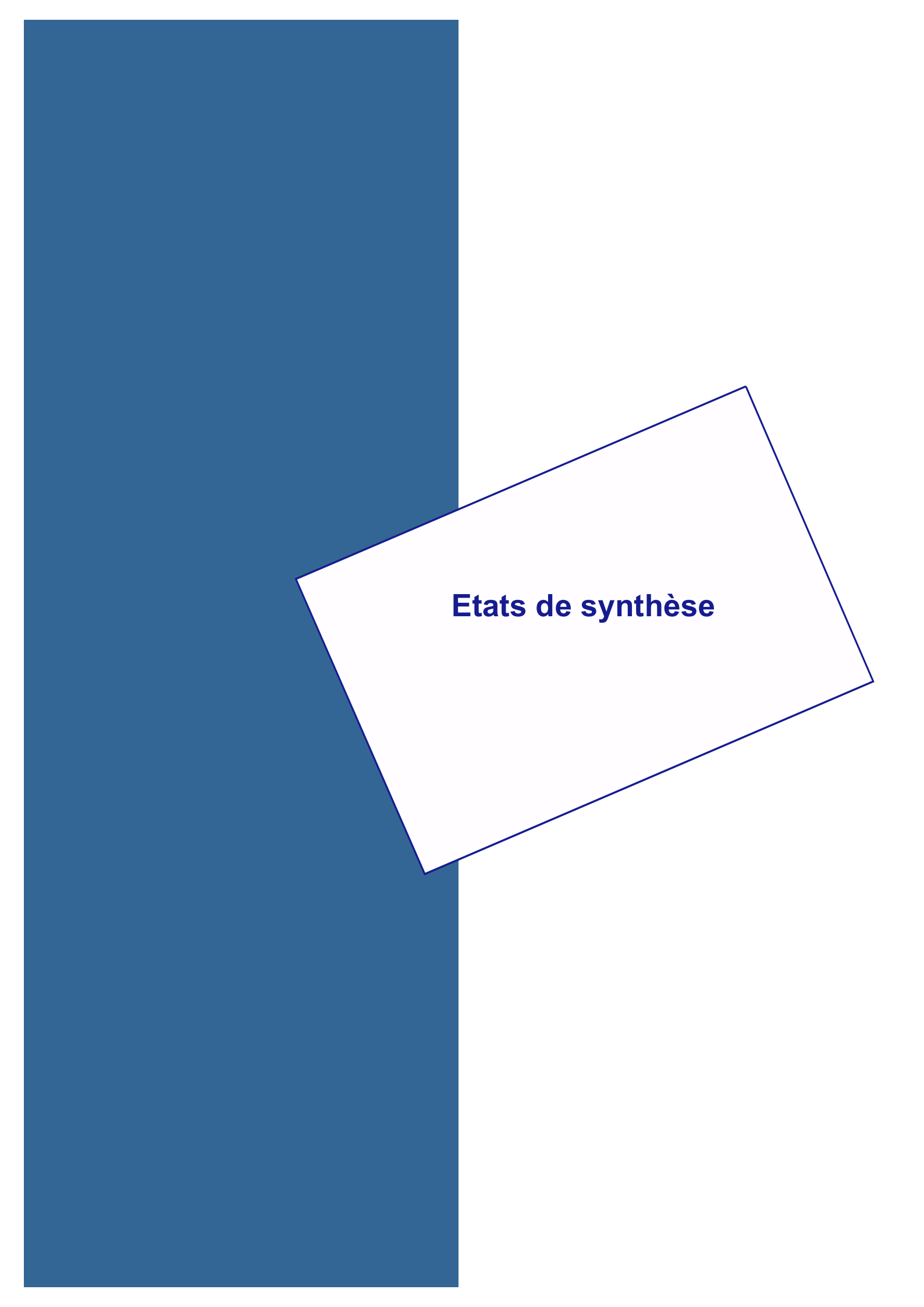


Julie NOËL-MAZZARDI



Damien FERRY-CHAPPUIS

Commissaires aux comptes



Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2024	Net 31/08/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	1 390 623		1 390 623	1 390 623
Autres immobilisations incorporelles	10		10	10
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	91 403	85 740	5 663	6 550
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 482 036	85 740	1 396 296	1 397 183
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	59 594		59 594	92 334
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 944 733	410 171	1 534 562	1 901 298
Autres créances	2 996 476		2 996 476	2 070 267
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 739		6 739	2 260
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 007 542	410 171	4 597 371	4 066 160
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 489 578	495 911	5 993 667	5 463 343
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

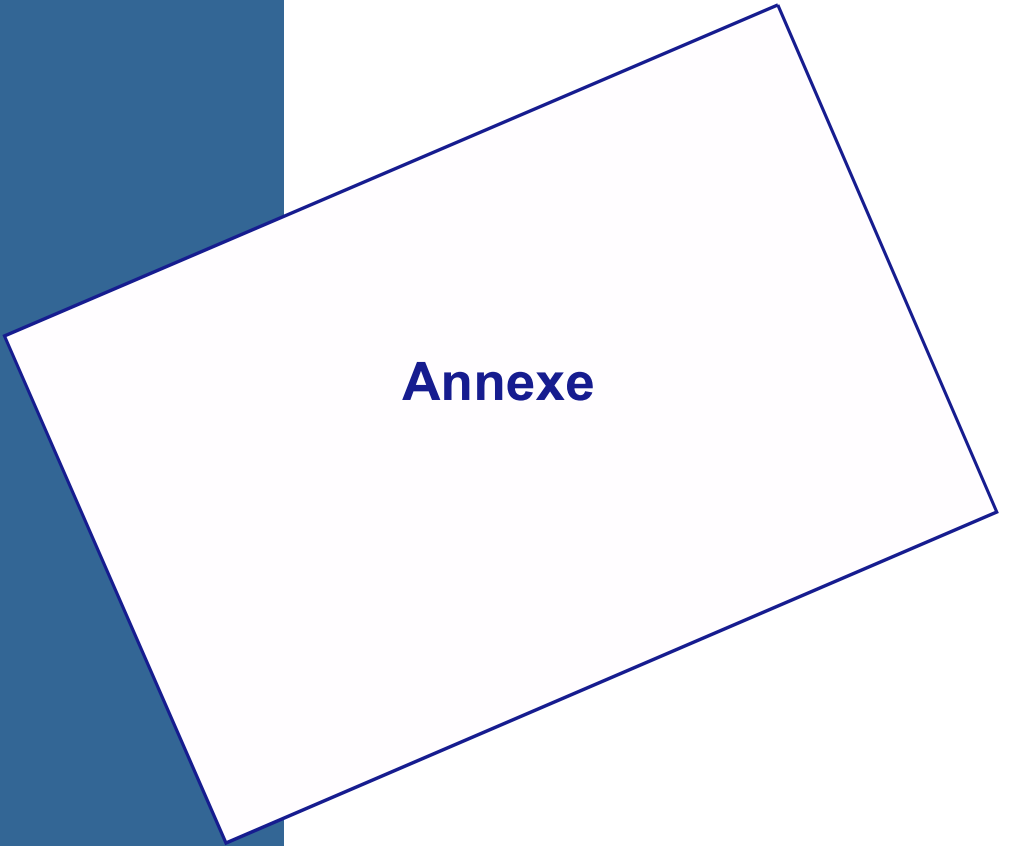
	31/08/2024	31/08/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	300 960	300 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	1 464 465	1 464 465
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	30 096	30 096
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	48 845	46 781
Report à nouveau	-330 000	-315 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	776 789	534 763
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 291 156	2 062 066
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	792 144	477 120
Dettes fiscales et sociales	749 052	770 326
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	47	327 946
Produits constatés d'avance (1)	2 161 268	1 825 886
TOTAL DETTES	3 702 511	3 401 277
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 993 667	5 463 343
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 702 511	3 401 277
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2024	31/08/2023
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	7 623 117	6 464 559
Chiffre d'affaires net	7 623 117	6 464 559
Dont à l'exportation	21 490	11 257
Production stockée	-32 740	-125 371
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	393 118	528 522
Autres produits	750	12
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	7 984 245	6 867 722
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	4 947 103	4 064 431
Impôts, taxes et versements assimilés	68 486	83 093
Salaires et traitements	1 326 008	1 358 412
Charges sociales	371 893	419 320
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	887	1 825
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	331 372	318 594
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	31 091	81 654
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	7 076 842	6 327 330
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	907 404	540 392
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	119 679	172 556
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	119 679	172 556
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 193	1 546
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	2 193	1 546
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	117 486	171 010
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 024 890	711 402

Compte de résultat (suite)

	31/08/2024	31/08/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	600	72
Sur opérations en capital	8 000	6 825
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	8 600	6 897
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	664	6 961
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	664	6 961
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 936	-64
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	256 036	176 575
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	8 112 524	7 047 175
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 335 735	6 512 411
BENEFICE OU PERTE	776 789	534 763
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAZARS HAUTS DE FRANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2024, dont le total est de 5 993 667 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 776 789 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2023 au 31/08/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/11/2024.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2024 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Contrat de Centralisation de trésorerie :

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste « Autres créances » en cas de solde comptable débiteur et réciproquement au passif du bilan au poste « Autres dettes » en cas de solde comptable créditeur.

Au 31 août 2024, ce solde s'élève à 2 766 025 euros et est donc inclus dans le poste « Autres créances ».

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les travaux en-cours incluent les prestations de service rendues en non encore facturées.

L'estimation des travaux en cours et donc des produits liés aux prestations de service rendus est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Règles et méthodes comptables

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,4 %
- Taux de croissance des salaires : 2,32 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 18 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TH-TF 16-18)

AGE ET MODALITE DE DEPART A LA RETRAITE : L'âge de départ en retraite retenu au 31 août 2024 est de 65 ans (identique à 2023). Il est à noter que la réforme des retraites de 2023 reporte progressivement l'âge d'ouverture des droits à 64 ans. L'hypothèse de 65 ans reste conforme à la législation en vigueur.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 390 623			1 390 623
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10			10
Immobilisations incorporelles	1 390 633			1 390 633
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 146			5 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	96 424		10 167	86 257
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	101 570		10 167	91 403
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 492 203		10 167	1 482 036

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2024
Éléments achetés	1 390 623
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 390 623

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	5 146			5 146
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 874	887	10 167	80 594
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	95 020	887	10 167	85 740
ACTIF IMMOBILISE	95 020	887	10 167	85 740

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 941 209 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	4 941 209	4 941 209	
Créances Clients et Comptes rattachés	1 944 733	1 944 733	
Autres	2 996 476	2 996 476	
Total	4 941 209	4 941 209	

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS AAR INTRA GROUPE	56 284
ETAT AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	6 500
Total	62 784

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation par le biais d'une provision à hauteur de 410 171 euros. Par catégorie, les éléments significatifs sont :

	Montant
Dépréciations créances clients	410 171
TOTAL	410 171

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 300 960,00 euros décomposé en 300 960 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	300 960	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	300 960	1,00

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA MAZARS 92075 LA DEFENSE CEDEX	99,99	300 952,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 08/01/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-315 000
Résultat de l'exercice précédent	534 763
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	219 763
Affectations aux réserves	2 064
Distributions	547 699
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-330 000
Total des affectations	219 763

Une assemblée générale ordinaire décide, au 05/07/2024, de distribuer aux associés 330 000€, au titre d'un acompte sur dividendes.

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2024
Capital	300 960				300 960
Primes d'émission	1 464 465				1 464 465
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	30 096				30 096
Réserves générales	46 781	2 064			48 845
Réserves réglementées					
Report à Nouveau	-315 000	-15 000	-315 000	-315 000	-330 000
Résultat de l'exercice	534 763	-534 763	776 789		776 789
Dividendes		547 699			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	2 062 066		461 789	-315 000	2 291 156

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 702 511 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**) 134	134	134		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 792 144	792 144	792 144		
Dettes fiscales et sociales 748 919	748 919	748 919		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**) 47	47	47		
Produits constatés d'avance 2 161 268	2 161 268	2 161 268		
Total	3 702 511	3 702 511		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés 134	134			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP HORS GROUPE	768 984
FOURNISSEURS FNP INTRA GROUPE	23 160
DETTES PROV. POUR CP HORS ASSOC. CAR	24 646
DETTES PROV. POUR INTERESS. HORS AS	50 313
DETTES PROV. PRIMES REM. VARIABLE H	33 888
CHARGES SOCIALES/CP - HORS ASSOC. C	12 323
CHARGES SOCIALES/PRIMES/REM. VARIAB	5 611
AUTRES ORGANISMES SOCIAUX A PAYER -	22 460
TAXE D APPRENTISSAGE	965
FORM. PROF. FONGECIF	225
C.E.T. (CFE+CVAE)	11 879
Total	954 454

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	2 161 268		
Total	2 161 268		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	7 097 669	20 924	7 118 593
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	503 957	566	504 523
TOTAL	7 601 627	21 490	7 623 117

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	664	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		600
Autres produits		8 000
TOTAL	664	8 600

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Par décision unanime des associés en date du 09 décembre 2024, les associés ont décidé de modifier la dénomination de la société qui est désormais FORVIS MAZARS HAUTS DE FRANCE. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 49 personnes dont 19 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	49	
Ouvriers		
Total	49	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 30 000 euros

Les engagements de retraite sont relatifs aux régimes d'indemnités de départ à la retraite et à certains régimes de retraite complémentaires et correspondent à des régimes à prestations définies. Le calcul des engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite est établi selon la "méthode rétrospective d'unités de crédit projetées". L'évaluation tient compte :

- du statut, de l'âge et de l'ancienneté acquise par les différentes catégories de personnel,
- du taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories,
- des salaires et appointements moyens incluant primes, gratifications et avantages en nature, majorés le cas échéant d'un coefficient de charges sociales patronales en vigueur,
- d'un taux d'actualisation de duration cohérente avec celle de l'engagement,
- d'un calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur dans les pays concernés.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC n°2013-02 datant du 7 novembre 2013.